

L'outil web REZONE CPTS

rapport sur votre projet généré en ligne le 12/07/2022

I - LE TERRITOIRE

Les indicateurs proposés ci-après identifient les spécificités du territoire et les caractéristiques essentielles de sa population. Les indicateurs calculés sur la population consommante sont disponibles pour les codes communes ramenant au moins 50 consommateurs dans la base de données.

[En détails](#)

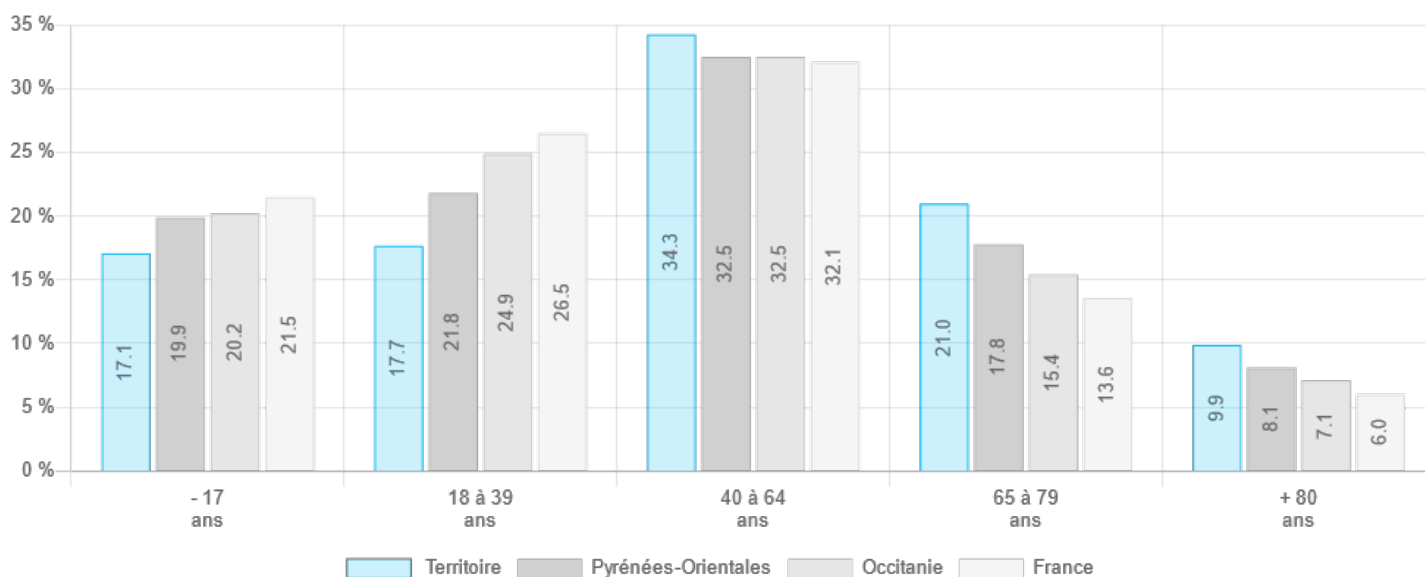
Communes retenues	Code commune	Population	Quartier prioritaire de la ville	Zonage Médecin spécialiste en médecine générale Zones sous-denses (ZIP / ZAC)
PYRÉNÉES-ORIENTALES				
Amélie-les-Bains-Palalda	66003	3 503	0	ZIP
Arles-sur-Tech	66009	2 698	0	ZIP
Banyuls-dels-Aspres	66015	1 265	0	-
Calmeilles	66032	59	0	-
Corsavy	66060	222	0	ZIP
Coustouges	66061	93	0	ZIP
Céret	66049	7 821	0	-
L'Albère	66001	76	0	-
La Bastide	66018	69	0	ZIP
Lamanère	66091	52	0	ZIP
Le Boulou	66024	5 396	0	-
Le Perthus	66137	561	0	-
Le Tech	66206	91	0	ZIP
Les Cluses	66063	233	0	-
Llauro	66099	317	0	-
Maureillas-las-Illas	66106	2 561	0	-
Montbolo	66113	178	0	ZIP
Montferrer	66116	189	0	ZIP
Oms	66126	335	0	-
Passa	66134	880	0	-
Prats-de-Mollo-la-Preste	66150	1 164	0	ZIP
Reynès	66160	1 291	0	-

Saint-Jean-Pla-de-Corts	66178	2 248	0	-
Saint-Laurent-de-Cerdans	66179	1 071	0	ZIP
Saint-Marsal	66183	69	0	ZIP
Serralongue	66194	223	0	ZIP
Taillet	66199	104	0	-
Taulis	66203	55	0	ZIP
Tresserre	66214	1 075	0	-
Villemolaque	66226	1 380	0	-
Vivès	66233	177	0	-
Totaux	31 commune(s)	35 456 habitants	0 QPV*	14 sur 31

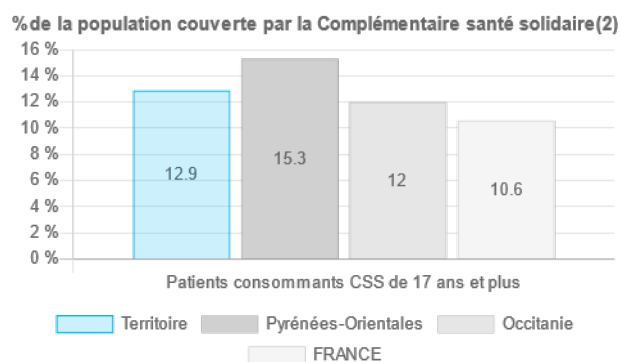
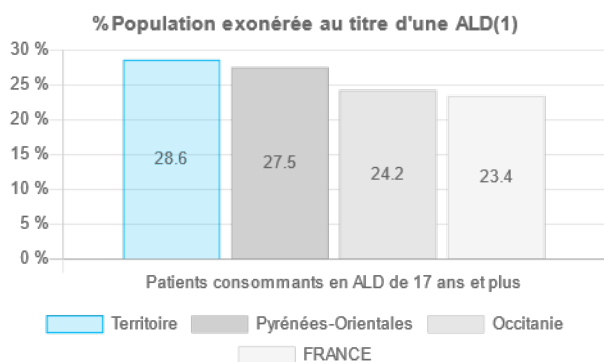
* Plusieurs communes peuvent se partager un même QPV ce qui peut surévaluer le total présenté.

Caractéristiques Population

Répartition des habitants par tranche d'âge



Données INSEE (MAJ 2021 - Recensement 2018)



(1) Pourcentage de la population ayant une ALD active et ayant eu au moins un remboursement au titre d'une ALD ou d'une polypathologie (avec ou sans rapport) dans la période de référence parmi la population consommatrice de 17 ans et plus

(2) Pourcentage de la population couverte par la CSS (contrat CSS au moins 1 jour dans la période de référence) parmi la population consommatrice de 17 ans et plus

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, Calmeilles, Les Cluses, Lamanère, Montbolo, Saint-Marsal, Taillet, Taulis
 Indicateur : 17 ans et plus ayant la CSS
 Taux de commune(s) neutralisée(s) : 25.8 %

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, Lamanère
 Indicateur : 17 ans et plus en ALD
 Taux de commune(s) neutralisée(s) : 6.5 %

II - INDICATEURS MISSIONS DES CPTS

Au titre des missions dévolues aux CPTS, figurent l'amélioration de l'accès aux soins, l'organisation de parcours pluri-professionnels et le développement des actions territoriales de prévention. Les indicateurs ci-après permettent de concrétiser ces missions.

Les données affichées relatives à la population sont issues de l'INSEE Maj Janvier 2019 (cf recensement 2016).
 Les données affichées relatives à la consommation de soins sont arrêtés à Sept 2019 et sont issues du système d'information de l'assurance maladie (SNDS/DCIR/SNIIRAM).
 Ces sources et périodes de référence différentes peuvent générer des écarts entre les données de population affichées (INSEE) et les données de consommation de soins affichées (données de l'assurance maladie). En outre, des facteurs externes peuvent accentuer ces écarts : mouvements démographiques et économiques au sein des différentes communes , situations de droit spécifiques pour certains bénéficiaires de soins.

Les indicateurs calculés sur la population consommante sont disponibles pour les codes communes ramenant au moins 50 consommateurs dans la base de données.

Les données relatives à l'activité hospitalière (passage aux urgences et admissions directes en service médecine) sont issues de l'ATIH.

Les ratios et dénombrements sont affichés dès lors que les populations ciblées sont constituées d'au moins 11 individus statistiques dans le respect des exigences de la CNIL.

Accès aux soins

Population consommante non couverte par un médecin traitant

Patients consommateurs(3)	Patients consommateurs dans la même tranche d'âge				Différence territoire et		
	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
17 ans et plus (nombre)	31 630	417 201	4 971 108	54 449 668	-	-	-
Commune(s) neutralisée(s) : 6.5 % (L'Albère, Lamanère)							
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4)	13%* 4 055 pat.	11.9%	11.1%	11.4%	1.1	1.9	1.6
Commune(s) neutralisée(s) : 22.6 % (L'Albère, La Bastide, Coustouges, Lamanère, Montbolo, Taulis, Le Tech)							
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4) et en ALD	1.9%* 475 pat	1.5%	1.3%	1.2%	0.4	0.6	0.7
Commune(s) neutralisée(s) : 71 %							

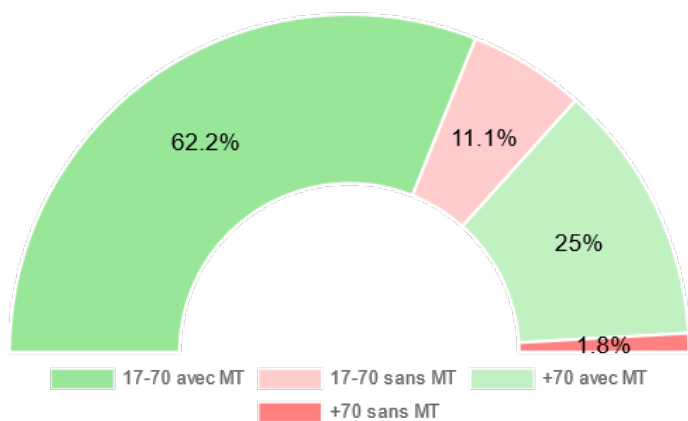
Patients consommateurs(3)	Patients consommateurs dans la même tranche d'âge				Différence territoire et		
	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
(L'Albère, Banyuls-dels-Aspres, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Montbolo, Montferrer, Passa, Le Perthus, Saint-Laurent-de-Cerdans, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Tresserre, Villemolaque, Vivès)							
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4) et ayant la CSS	2.5%* 656 pat	2.5%	1.7%	1.5%	0	0.8	1
Commune(s) neutralisée(s) : 64.5 % (L'Albère, Banyuls-dels-Aspres, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Montbolo, Montferrer, Oms, Passa, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Tresserre, Vivès)							
70 ans et plus (nombre)	8 468	96 591	1 018 874	10 024 659	-	-	-
Commune(s) neutralisée(s) : 9.7 % (L'Albère, Calmeilles, Lamanère)							
70 ans et plus sans Médecin Traitant(4)	7.9%* 555 pat	6.3%	6.2%	5.8%	1.6	1.7	2.1
Commune(s) neutralisée(s) : 71 % (L'Albère, Banyuls-dels-Aspres, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Montbolo, Montferrer, Passa, Le Perthus, Saint-Laurent-de-Cerdans, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Tresserre, Villemolaque, Vivès)							

(3) Patients consommateurs : au moins une consommation dans la période de référence

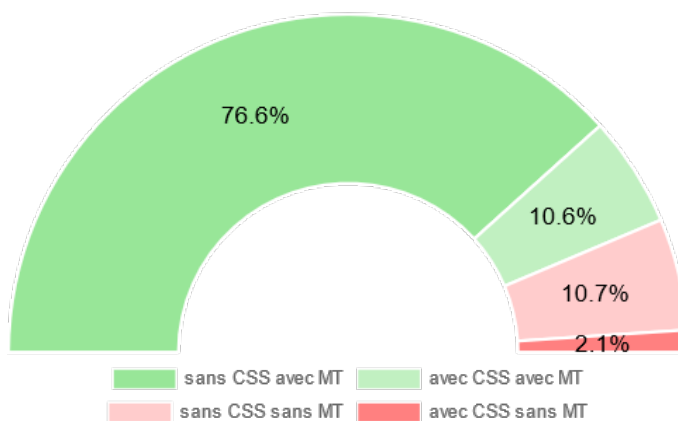
(4) Sans médecin traitant : sans déclaration de MT ou ayant un MT en cessation ou fictif (qd difficultés d'accès aux soins)

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

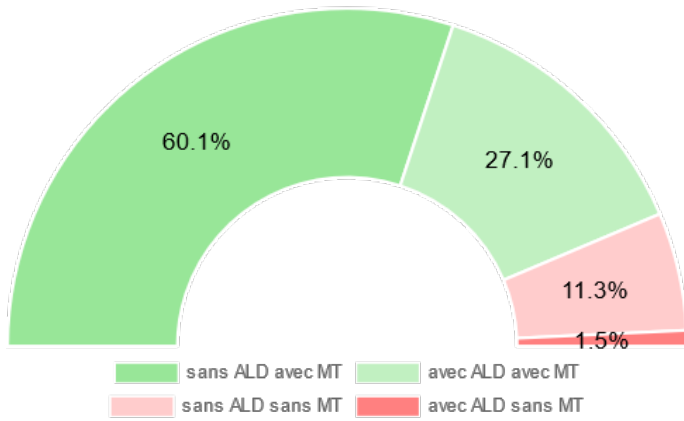
Médecin traitant répartition des 17 ans et plus



CSS et Médecin Traitant répartition des 17 ans et plus



ALD et Médecin Traitant répartition des 17 ans et plus



Nombre de passages aux urgences non suivis d'hospitalisation (pour 100 consommateurs du territoire)

Nombre de passages aux urgences non suivis d'une hospitalisation rapporté aux patients consommateurs calculé à partir du forfait ATU

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Lamanère, Taulis

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 16.1 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
24.1 7 139 pat.	22.3	21.4	22.2	1.8	2.7	1.9

source ATIH (Année 2019)

Admissions directes en service médecine

Part des admissions directes en service médecine à la demande d'un médecin de ville sur le nombre d'hospitalisations dans ces services

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Montbolo, Montferrer, Oms, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Vivès

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 54.8 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
34.6% 728 pat.	48.1%	49.5%	40.8%	-13.5	-14.9	-6.2

source ATIH (Année 2019)

Parcours de soins

Prévalence des Pathologies dans la population consommante

Pathologies Patients consommateurs(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Top 5 sur le territoire en référence à la liste des Affections de Longue Durée (6)							

Pathologies Patients consommateurs(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Diabète de type 1 et diabète de type 2	5.5%* 2 040 pat.	5.5%	4.8%	5.1%	0	0.7	0.4
Commune(s) neutralisée(s) (L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Montbolo, Montferrer, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech)							
Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	4.8%* 1 775 pat.	4.2%	3.9%	3.7%	0.6	0.9	1.1
Commune(s) neutralisée(s) (L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Lamanère, Llauro, Montbolo, Montferrer, Saint-Marsal, Taillet, Taulis, Le Tech)							
Maladie coronaire	3.3%* 1 212 pat.	3.1%	2.6%	2.2%	0.2	0.7	1.1
Commune(s) neutralisée(s) (L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Montbolo, Montferrer, Oms, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Vivès)							
Affections psychiatriques de longue durée	3.1%* 1 165 pat.	3.4%	2.8%	2.4%	-0.3	0.3	0.7
Commune(s) neutralisée(s) (L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Montbolo, Montferrer, Oms, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Vivès)							
Insuf. Cardiaque grave, tr. du rythme graves, cardiop. valvulaires graves, cardiop. congénitales graves	2.7%* 997 pat.	2.5%	2.4%	2.2%	0.2	0.3	0.5
Commune(s) neutralisée(s) (L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Montbolo, Montferrer, Oms, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Vivès)							

(5) Pathologies patients consommateurs : patients ayant eu une ALD active et un remboursement au titre d'une ALD ou d'une polyopathie (avec ou sans rapport) dans la période de référence et ce pour chaque numéro d'ALD retenue

(6) Top 5 : Indication des 5 Prévalences majeures (en nombre de patients) par pathologie sur la CPTS projetée

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Prévention

Polymédication continue

Rapport entre la population consommatrice de 65 ans et plus ayant eu au moins 10 molécules (Classe ATC sur 7 caractères) distinctes délivrées 3 fois dans l'année et le nombre de consommateurs âgés de 65 ans ou plus

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Montbolo, Montferrer, Oms, Saint-Marsal, Taillet, Taulis, Le Tech, Vivès

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 51.6 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
13.8% 1 506 pat.	14.9%	15%	16.4%	-1.1	-1.2	-2.6

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Traitement par psychotrope

Rapport entre le nombre de patients de plus de 75 ans hors ALD 23 (troubles psychiatriques) ayant eu au moins 2 psychotropes prescrits (hors anxiolytiques) de 2 classes ATC différentes, remboursés avec une date identique de prescription et le nombre de patients de plus de 75 ans hors ALD 23

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, Banyuls-dels-Aspres, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Maureillas-las-Illas, Montbolo, Montferrer, Oms, Passa, Le Perthus, Reynès, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Tresserre, Villemolaque, Vivès

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 77.4 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
5.5% 159 pat.	5.8%	5.6%	5.3%	-0.3	-0.1	0.2

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Traitement par benzodiazepine anxiolytique

Rapport entre le nombre de patients ayant initié un traitement correspondant à 4 délivrances au moins de BZD anxiolytique sur 6 mois et le nombre de patients sans délivrance de BZD anxiolytique sur 6 mois avant la 1ère délivrance

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Montbolo, Montferrer, Oms, Le Perthus, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Tresserre, Vivès

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 61.3 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
23.8% 477 pat.	21.8%	19.4%	18%	2	4.4	5.8

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Traitement par benzodiazepine hypnotique

Rapport entre le nombre de patients ayant initié un traitement correspondant à plus de 28 unités de BZD hypnotique délivrées sur 6 mois et le nombre de patients sans délivrance de BZD hypnotique sur 6 mois avant la 1ère délivrance

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Montbolo, Montferrer, Oms, Passa, Le Perthus, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Tresserre, Vivès

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 64.5 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
53.4% 458 pat.	50.9%	48%	46.6%	2.5	5.4	6.8

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Antibiorésistance

Rapport entre la population consommante traitée par antibiotiques particulièrement générateurs d'antibiorésistance (amoxicilline + acide clavulanique, céphalosporine de 3ème et 4ème génération, fluoroquinolones) et le nombre de consommateurs d'au moins un antibiotique

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Lamanère, Saint-Marsal, Taillet, Taulis, Le Tech

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 25.8 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
37.4% 4 080 pat.	38.1%	38.8%	36.3%	-0.7	-1.4	1.1

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Antibiorésistance chez les enfants de moins de 4 ans

Rapport entre le nombre d'enfants de moins de 4 ans ayant eu au moins 1 délivrance de céphalosporines de 3ème ou 4ème génération prescrite par le médecin traitant et le nombre d'enfants de moins de 4 ans ayant eu au moins 1 délivrance d'antibiotique prescrite par le médecin traitant

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, Arles-sur-Tech, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Maureillas-las-Illas, Montbolo, Montferrer, Oms, Passa, Le Perthus, Prats-de-Mollo-la-Preste, Reynès, Saint-Jean-Pla-de-Corts, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Tresserre, Vivès

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 80.6 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
31.9% 89 pat.	28.6%	26.5%	25.4%	3.3	5.4	6.5

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Antibiorésistance chez les enfants de plus de 4 ans et des moins de 16 ans

Rapport entre le nombre d'enfants de 4 ans ou plus ayant eu au moins 1 délivrance de céphalosporines de 3è ou 4è génération prescrits par le médecin traitant et le nombre d'enfants de 4 ans ou plus ayant eu au moins 1 délivrance d'antibiotique prescrite par le médecin traitant

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, Arles-sur-Tech, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Montbolo, Montferrer, Oms, Le Perthus, Prats-de-Mollo-la-Preste, Reynès, Saint-Laurent-de-Cerdans, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Villemolaque, Vivès

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 74.2 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
16.4% 167 pat.	14.8%	14.7%	13.9%	1.6	1.7	2.5

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Dépistage Cancers : Sein

Rapport entre la part des femmes de 50 à 74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes CCAM ciblés) et le nombre de femmes entre 50 et 74 ans

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Coustouges, Lamanère, Taulis

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 19.4 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
56.5% 4 154 pat.	58.7%	60.1%	61.6%	-2.2	-3.6	-5.1

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Dépistage Cancers : Colorectal

Rapport entre la part des patients consommateurs de 50 à 74 ans pour lesquels un dépistage du CCR a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) et la population consommatrice de 50 à 74 ans n'ayant pas eu de coloscopie dans les 5 dernières années en ville ou en consultation externe à l'hôpital (FIDES) ou dans les 4 dernières années à l'hôpital (historique disponible PMSI)

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Coustouges, Lamanère, Taulis, Le Tech

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 22.6 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
33.2% 3 830 pat.	34%	29.9%	32.3%	-0.8	3.3	0.9

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Dépistage Cancers : Col de l'utérus

Rapport entre la part des femmes de 25 à 65 ans ayant bénéficié d'un frottis au cours des 3 dernières années (remboursement acte CCAM/biologie ou prestations ciblées) et le nombre de femmes entre 25 et 65 ans

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Coustouges, Lamanère, Montbolo, Saint-Marsal, Taulis, Le Tech

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 29 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
49.5% 4 530 pat.	50.8%	55%	51.8%	-1.3	-5.5	-2.3

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Prévention - Vaccination

Vaccination contre la grippe saisonnière

Rapport entre la population consommatrice des 65 ans et plus vaccinés contre la grippe saisonnière (au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal) et la population de plus de 65 ans

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Coustouges, Lamanère, Taillet, Taulis, Le Tech

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 25.8 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
51.4% 5 846 pat.	55.3%	57.9%	58.6%	-3.9	-6.5	-7.2

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Période du 01/04/2021 au 31/12/2021)

Vaccination contre la grippe saisonnière : Personnes à Risque

Rapport entre la population consommante de 16 à 64 ans en ALD ou présentant une maladie chronique (asthme, bronchite chronique, bronchectasies, hyperréactivité bronchique) avec au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal et la population de 16 à 64 ans relevant soit avec d'une ALD ciblée, soit ayant eu au moins 4 délivrances de médicaments de la classe R03 (Médicaments pour les maladies obstructives des voies respiratoires) (données recueillies pour le régime général hors Sections Locales de Sécurité Sociale)

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Montbolo, Montferrer, Oms, Le Perthus, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Vivès

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 58.1 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
30% 436 pat.	30.4%	33.6%	34.2%	-0.4	-3.6	-4.2

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Période du 01/04/2021 au 31/12/2021)

Vaccination contre la Rougeole/Oreillons/Rubéole

Part des patients consommants de moins de 2 ans ayant reçu 2 doses de vaccin ROR

Rapport entre le nombre d'enfants de 19 à 30 mois ayant eu au moins 2 délivrances de ROR depuis leur naissance et le nombre d'enfants de 19 à 30 mois ayant eu au moins une délivrance de DTP depuis leur naissance

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Montbolo, Montferrer, Oms, Le Perthus, Prats-de-Mollo-la-Preste, Reynès, Saint-Laurent-de-Cerdans, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Vivès

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 67.7 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
79.9% 179 pat.	81.7%	81.4%	83.8%	-1.8	-1.5	-3.9

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Vaccination contre le méningocoque C

Part des patients consommants de moins de 18 mois ayant reçu une dose de vaccin anti méningocoque C

Rapport entre le nombre d'enfants de 15-26 mois ayant eu au moins une délivrance de vaccin depuis leur naissance et le nombre d'enfants de 15-26 mois ayant eu a moins une délivrance de DTP depuis leur naissance

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Montbolo, Montferrer, Oms, Le Perthus, Prats-de-Mollo-la-Preste, Reynès, Saint-Laurent-de-Cerdans, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Vivès

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 67.7 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
96.1% 221 pat.	95.6%	95.7%	96.4%	0.5	0.4	-0.3

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

Examen buco-dentaire chez les moins de 16 ans

Rapport entre le nombre d'enfants de moins de 16 ans ayant eu au moins un acte dentaire dans les 18 mois et le nombre d'enfants de moins de 16 ans

Commune(s) neutralisée(s) : L'Albère, La Bastide, Calmeilles, Corsavy, Coustouges, Les Cluses, Lamanère, Llauro, Montbolo, Montferrer, Oms, Saint-Marsal, Serralongue, Taillet, Taulis, Le Tech, Vivès

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 54.8 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
70.6% 1 037 pat.	70.1%	74.8%	71.5%	0.5	-4.2	-0.9

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

III - OFFRE DE SOINS SUR LE TERRITOIRE

L'organisation et la coordination pluri-professionnelle sont au cœur du dispositif des CPTS.

Les indicateurs ci-après permettent de recenser les professionnels de santé de ville et les acteurs sanitaires, sociaux et médicaux-sociaux présents sur le territoire à même de partager cette approche populationnelle.

Démographie Professions de Santé

Une CPTS est par définition inclusive et donc ouverte à toutes les catégories de professionnels de santé présentes sur le territoire.

Catégories sélectionnées	Nombre sur le territoire (7)		
	total	+ 60 ans	dont + 65 ans
Spécialités médicales			
Tous les méd. spéc. en méd. générale	51	26	19
dont Médecin MEP	4	4	3

Catégories sélectionnées	Nombre sur le territoire (7)		
	total	+ 60 ans	dont + 65 ans
Tous les méd. spéc. hors méd. générale	18	7	2
Spécialité Sage femme			
Sage Femme	2	0	0
Spécialités dentaires			
Chirurgien dentaire - Spe. O.D.F.	0	0	0
Chirurgien Dentiste	28	8	4
Stomatologue	0	0	0
Auxiliaires médicaux			
Infirmier	146	13	7
Masseur Kinésithérapeute	90	8	3
Pharma./Labo.			
Pharmacie	15	-	-

(7) Pour les pharmaciens, transporteurs et fournisseurs, seules les officines ou sociétés sont dénombrées (les colonnes relatives aux âges sont donc neutralisées)

Données SNDS (Mai 2022)

Activité

Les données d'activité proposées ci-après sont disponibles en présence d'au moins 5 professionnels de même spécialité dans chaque commune de la CPTS projetée.

Le tableau ci-dessous renseigne sur la nature et le taux de neutralisation des données liés aux exigences de la CNIL

Nombre de PS par commune et par catégorie en activité

Commune	Médecin spécialiste en méd. générale	Infirmier	Masseur Kinésithérapeute	Orthophoniste	Orthoptiste
L'Albère	-	-	-	-	-
Amélie-les-Bains-Palalda	15	15	13	1	-
Arles-sur-Tech	2	9	1	1	-
Banyuls-dels-Aspres	3	4	5	2	-
La Bastide	-	-	-	-	-
Le Boulou	9	21	19	1	1
Céret	10	50	31	2	-
Calmeilles	-	-	-	-	-
Coustouges	-	-	-	-	-
Lamanère	-	-	-	-	-
Les Cluses	-	-	-	-	-

Commune	Médecin spécialiste en méd. générale	Infirmier	Masseur Kinésithérapeute	Orthophoniste	Orthoptiste
Llauro	-	-	-	-	-
Montbolo	-	-	-	-	-
Maureillas-las-Illas	2	12	3	1	-
Montferrer	-	-	-	-	-
Corsavy	-	-	-	-	-
Oms	-	-	-	-	-
Passa	1	-	-	-	-
Le Perthus	2	-	-	-	-
Prats-de-Mollo-la-Preste	3	2	2	-	-
Reynès	-	2	-	-	-
Saint-Laurent-de-Cerdans	2	6	1	-	-
Saint-Jean-Pla-de-Corts	1	9	5	3	-
Saint-Marsal	-	-	-	-	-
Serralongue	-	-	-	-	-
Taillet	-	-	-	-	-
Le Tech	-	-	-	-	-
Taulis	-	-	-	-	-
Tresserre	-	2	1	-	-
Vivès	-	-	-	-	-
Villemolaque	1	3	3	-	-

Données SNDS (Année 2021)

Médecin spécialiste en méd. générale : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 33.3 %
19 commune(s) sans activité et 9 commune(s) neutralisée(s) : 17 sur 51 Prof. non pris en compte*

Infirmier : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 9.6 %
19 commune(s) sans activité et 5 commune(s) neutralisée(s) : 13 sur 135 infirmier(s) non pris en compte*

Masseur Kinésithérapeute : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 13.1 %
20 commune(s) sans activité et 6 commune(s) neutralisée(s) : 11 sur 84 kiné. non pris en compte*

Orthophoniste : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 100 %
24 commune(s) sans activité et 7 commune(s) neutralisée(s) : 11 sur 11 ortho. non pris en compte*

Orthoptiste : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 100 %
30 commune(s) sans activité et 1 commune(s) neutralisée(s) : 1 sur 1 orthop. non pris en compte*

Nombre de patients par professionnel

Rapport entre la patientèle totale par catégorie, par entité géographique observée et le nombre de PS par catégorie présents sur cette même entité

Catégorie	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.
Médecins spécialistes en médecine générale	1172*	1699	1656	1703
Infirmiers	312*	322	296	378

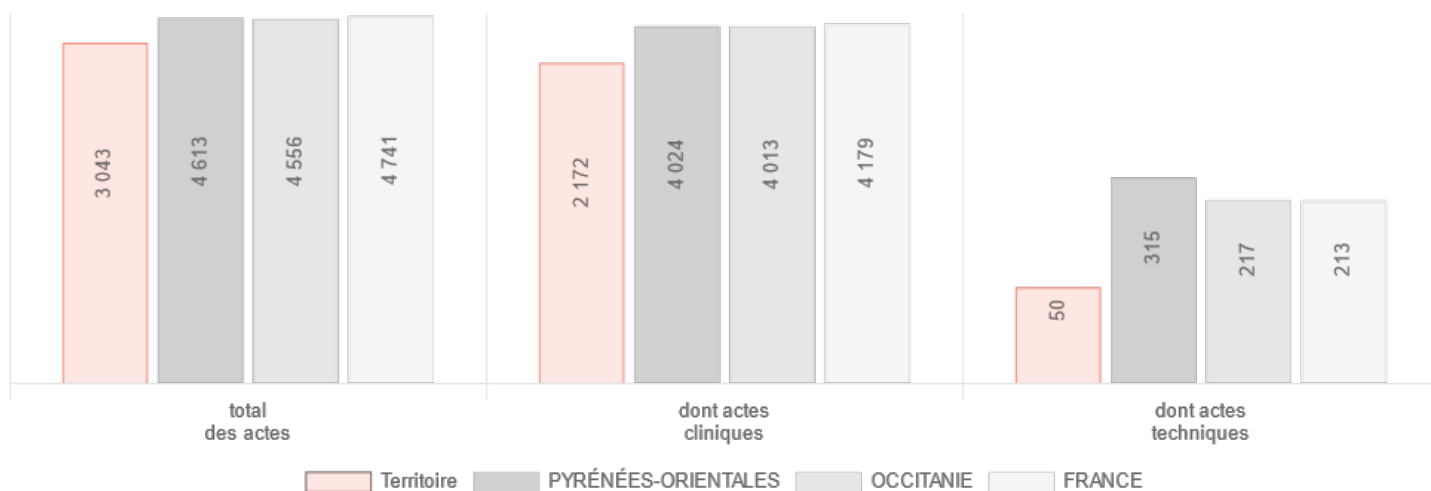
Catégorie	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.
Masseur-kinésithérapeute	167*	198	227	213
Orthophonistes	0*	69	73	76
Orthoptistes	0*	461	665	809

Données SNDS (Année 2021)

Actes / coefficients

Rapport entre l'activité totale exprimée en nombre d'actes et/ou coefficients par catégorie professionnelle et par entité géographique observée et le nombre de PS par catégorie présents sur cette entité

Activité Médecin spécialiste en médecine générale

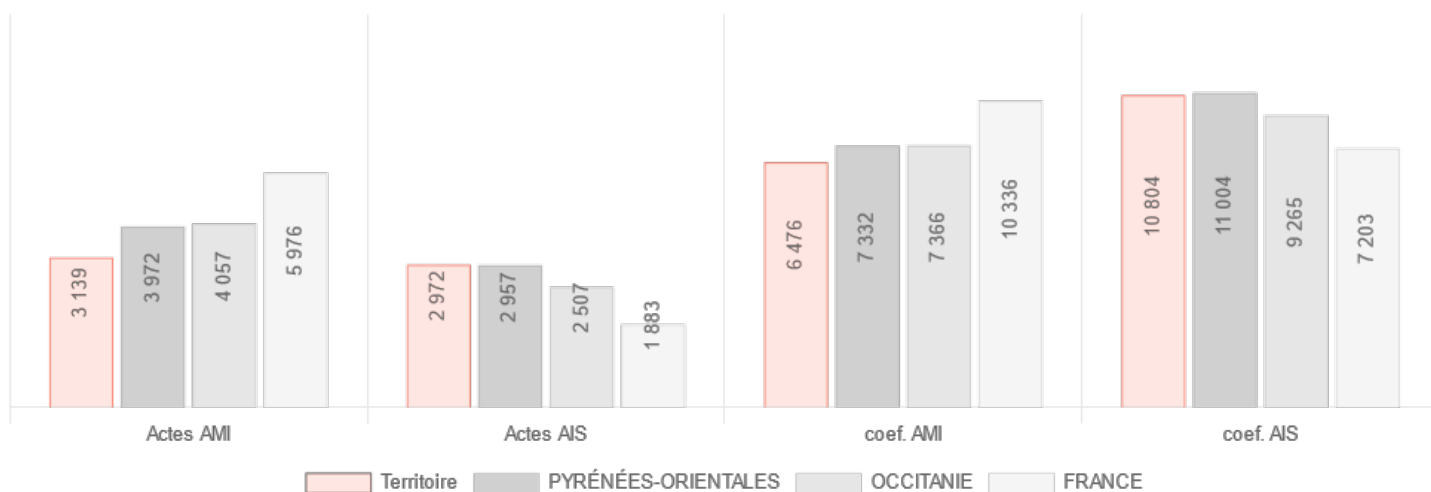


Données SNDS (Année 2021)

Actes cliniques : Consultations + Visites

Actes techniques : Chirurgie + Echographie + Imagerie

Activité Infirmier

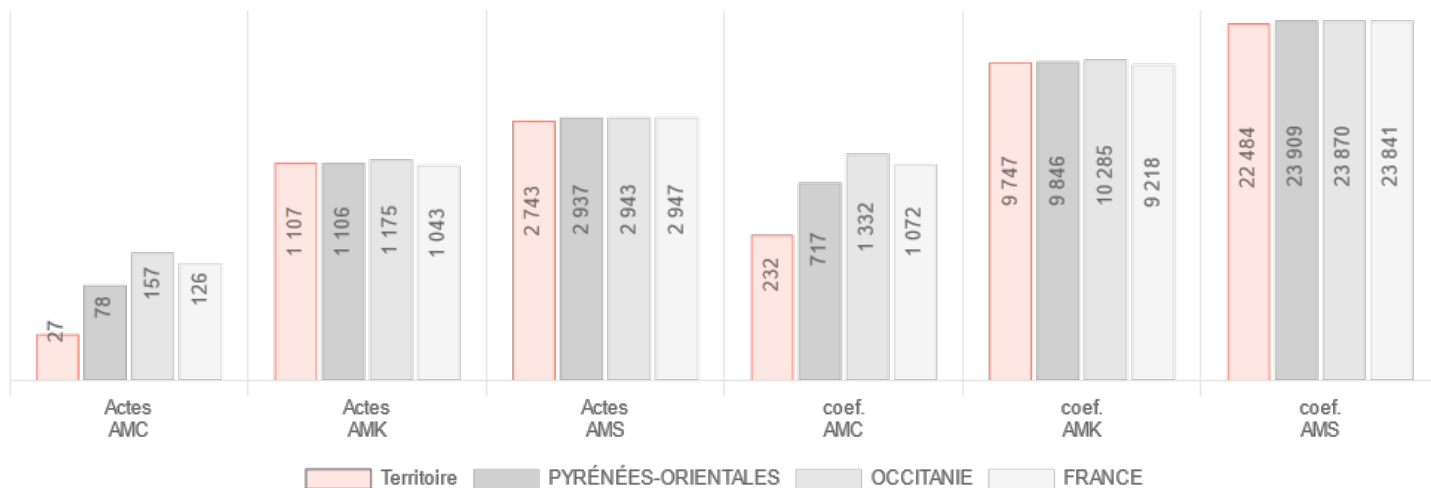


Données SNDS (Année 2021)

AMI : Actes autres que les AIS

AIS : Actes infirmiers de soins

Activité Masseur-kinésithérapeute



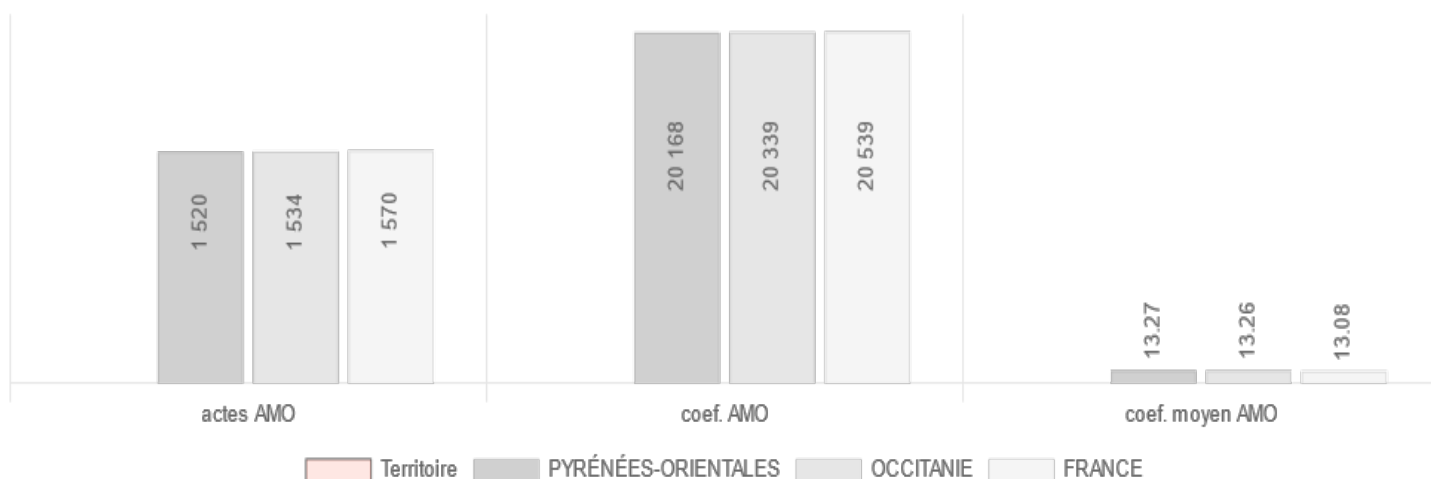
Données SNDS (Année 2021)

AMC : Actes pratiqués dans une structure de soins ou un établissement, y compris lorsque le malade y a élu domicile

AMK : Actes pratiqués au cabinet ou au domicile du malade

AMS : Actes de rééducation des affections orthopédiques et rhumatologiques

Activité Orthophoniste



Données SNDS (Année 2021)

AMO : Acte médical d'orthophonie

Activité Orthoptiste



Données SNDS (Année 2021)

AMY : Acte médical d'orthoptie

Structures ciblées dans le focus

Dénombrement des structures de soins par commune

Structures sélectionnées Entités géographiques	Sur le territoire	Sur les communes
Sanitaires		
Centres de santé dentaires	0	
Centres de santé infirmiers	0	
Centres de santé médicaux	0	
Centres de santé non typés eCDS-ATIH	0	
Centres de santé polyvalents	0	

Source : data.gouv.fr - FINESS Géographique (au 27/05/2022)

Le diagnostic territorial est un élément nécessaire dans l'élaboration du projet de santé en cohérence avec le projet régional de santé.

Le rapport ci-dessus proposé permet d'apporter certaines réponses en termes de caractéristiques démographiques et épidémiologiques de la population, d'offre et de dispensation de soins.

Il permet aussi d'identifier le territoire d'action de la communauté en cohérence avec celui des autres communautés, les besoins de la population, les actions à mettre en œuvre pour y répondre.

Pour autant, il peut être complété et enrichi et mérité d'être concerté avec l'ensemble des acteurs concerné par le projet y compris les représentants institutionnels qui vont être en charge de la validation du projet de santé et de la labellisation future de la CPTS.

Dans cette phase de diagnostic territorial et d'élaboration du projet de santé qui précède la phase de contractualisation, les communautés professionnelles peuvent bénéficier d'un accompagnement logistique et financier.

Les interlocuteurs des Délégations Départementales des Agences Régionales de Santé et ceux désignés au sein des Caisses Primaires d'Assurance Maladie (Délégués de l'Assurance Maladie/ Référent des Organisations Coordonnées) peuvent accompagner, conseiller les porteurs de projet à toutes les étapes de la démarche de constitution d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé.

<http://rezonecpts.ameli.fr>